

LES MARDIS DE COOPÉRATION SANTÉ
Fil rouge 2024 : L'intelligence au service de la santé

Synthèse de la soirée-débat du 24 septembre 2024
« Intelligence et santé globale »
Sénat

Par le **Pr Bruno Crestani**, Pneumologue à l'Hôpital Bichat, Président de la Fondation du Souffle & **Christelle Ratignier-Carbonneil**, Directrice générale de l'ARS Grand Est

Santé globale, l'affaire de tous

La santé globale mobilise tous les acteurs de la santé, publics comme privés, institutionnels comme professionnels.

Parmi les acteurs publics, les agences régionales de santé (ARS) jouent un rôle crucial de facilitation, de coordination, d'animation, de régulation et de financement, pour accompagner l'ensemble des acteurs du monde de la santé que sont les professionnels, les patients et les usagers, les collectivités territoriales et les services de l'État.

« Nous devons avancer ensemble, en capitalisant sur les initiatives et les collaborations extraordinaires qui existent dans les territoires, a fortiori ceux au sein desquels la démographie (para)médicale est compliquée. De fait, face à des situations complexes, des trésors d'inventivité et d'innovation se déploient. La pandémie de covid en a largement témoigné. »

Au titre des acteurs privés, la Fondation du souffle, fondée il y a 12 ans, s'occupe de 10 millions de personnes atteintes de maladies respiratoires. Chaque année, en France, 35 000 personnes décèdent d'un cancer du poumon – notre pays compte encore 25 % de fumeurs dans la population adulte ! 20 000 morts sont dues à une BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) et 100 000 personnes sont sous oxygène. Dans ce contexte, la Fondation du souffle poursuit trois missions : l'information-prévention, la recherche et l'aide sociale.

« La Fondation du souffle est le dernier guichet, quand tout a défailli. »

Le financement, nerf de la guerre

Les ARS disposent de marges de manœuvre importante puisque, outre leur budget propre, elles ont à leur main un fonds d'intervention régionale (FIR) destiné à financer divers dispositifs en mobilisant notamment des appels à projets. Doté de 500 millions d'euros, par exemple, le seul FIR Grand Est représente près de quatre fois les budgets de l'ANSM !

Grâce au FIR, l'ARS Grand Est a dédié près de 400 000 euros dans le cadre d'un appel à projets sur les 1 000 premiers jours, en partenariat avec des associations et des professionnels de santé, mais finance aussi des contrats locaux de santé, le plus récent ayant été signé avec la métropole du Grand Nancy – l'objectif étant, dans tous les cas, de tenir compte des spécificités du territoire. Pour autant, il existe des pistes de progression, au titre desquelles le faire connaître et l'évaluation.

La Fondation du souffle pour sa part, dispose d'un budget de seulement 3 millions d'euros (pour un objectif de 15 millions). Pourtant, elle a fait le choix de ne pas solliciter d'argent public. De fait, reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, elle emet des reçus fiscaux permettant une réduction de l'impôt.

Faute d'argent, informer sur les maladies respiratoires et les facteurs de risques est difficile, car la prévention n'intéresse que peu les laboratoires pharmaceutiques ou les entreprises. Et force est de reconnaître que les ARS et les structu de soins assurent peu cette prévention, également.

« La France est très organisée pour soigner, un peu moins pour prévenir et encore moins pour informer. Après 40 ans de politiques de santé publique, on ne devrait plus compter 25 % de fumeurs ! Ce taux devrait être inférieur à 10 %. »

La prévention reste le chemin le plus long à parcourir

« La prévention est la base de tout. Pourtant, elle est compliquée pour tous les acteurs, y compris les décideurs et les citoyens, car elle n'est pas immédiatement tangible – sans compter que le PLFSS est annuel. Les mots clés sont le temps long et l'investissement. »

La prévention figure au premier plan du projet régional de santé de l'ARS Grand Est, en priorité à destination du public 0-16 ans mais pas seulement, en accompagnement des acteurs concernés. Elle cofinance, par exemple, des Maisons Sport-Santé avec les collectivités locales et elle a été l'une des premiers à proposer le dispositif Prescri'mouv. Elle est également présente dans les campagnes de dépistage, de vaccination ou encore dans les champs de l'habitat insalubre et de la santé environnementale – toujours en tant que facilitatrice.

« L'ARS est facilitatrice, pas totipotente. Chaque acteur a un petit bout de la réponse, et notre rôle est d'agréger toutes ces briques, pour avancer en étant plus forts ensemble. »

L'objectif est d'identifier les dispositifs de prévention les plus visibles, qui seront aussi les plus entendus et les plus suivis, car l'efficacité est l'unique but des actions. Dans cette optique, la force d'acteurs comme l'ARS et la Fondation du souffle est leur présence sur le terrain, en lien avec les professionnels de santé locaux mais aussi avec les associations de patients.

« Le maillage territorial est essentiel, d'autant que les territoires permettent de s'éloigner des postures quelque fois corporatistes. En outre, un message de prévention porté par les pairs sera toujours plus efficace. Dans tous les cas, miser sur les complémentarités et les partenariats est un facteur indéniable de réussite. »

L'IA peut également être d'une grande aide, en la matière, notamment pour identifier les publics les plus en écart de soins.

La recherche, un atout français à entretenir

Parallèlement à la prévention, il est essentiel que l'ensemble de la chaîne des acteurs participe aux efforts de recherche.

Tous les ans, la Fondation pour le souffle lance un appel à projet de recherche pour financer la formation des chercheurs (masters, thèses...). Plus globalement, la Fondation du souffle finance toute la recherche respiratoire, sans limites : sociologues, épidémiologiques, cliniciens, radiologues, etc. Mais les besoins sont colossaux.

« La rétention des chercheurs et des scientifiques, en France, passe impérativement par une amélioration des salaires. À défaut, ces talents iront contribuer à la recherche pharmaceutique d'autres pays. »

Quant aux ARS, si la loi les mobilise peu dans le champ de la recherche, tant du point de vue de leurs missions que de celui de leurs compétences, elles participent à des cofinancements et jouent un rôle de coordination et d'accompagnement des porteurs de projets.

« La recherche clinique institutionnelle française est la plus dynamique en Europe, puisque la France est le pays qui autorise le plus grand nombre d'essais cliniques institutionnels. En revanche, il reste d'importantes marges de progrès pour la recherche clinique en ambulatoire et les ARS pourraient aider à sa structuration. »

- ⇒ Idéalement, rien ne doit être impossible dès lors qu'on met l'intelligence collective au service de la santé globale – d'où l'importance de multiplier les expérimentations (de type article 51, mais pas seulement) et les coordinations, mais aussi de favoriser la souplesse et l'agilité, y compris pour combiner différents financements.

Synthèse rédigée par Voyelles Rédaction – www.voyelles.net